

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Présents : M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes LABORDE (pouvoir à Mme FOURQUET), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET- GOMEZ),

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET-GOMEZ

24 – 118 - SPL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : RAPPORT ANNUEL A LA COLLECTIVITE

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, maire-adjoint :

Considérant que la commune est actionnaire de la SPL des Pyrénées Atlantiques,

Vu l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T),

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le rapport annuel de 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le compte rendu annuel à la collectivité de l'exercice 2023 de la SPL des Pyrénées-Atlantiques.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 10 septembre 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

Publiée le

